

Dieuze : Marche de nuit le 30 avril

Le 30 avril, en Moselle, c'est depuis le XVe siècle la nuit des sorcières (Hexenacht). La MJC de Dieuze perpétue cette tradition depuis 23 ans avec sa traditionnelle marche de nuit. Mardi 30 avril aura donc lieu la 23^{ème} marche nocturne organisée par la MJC centre social Jacques-Prévert. Les participants pourront arpenter les petits chemins du Saulnois sur une dizaine de kilomètres.

La marche de nuit démarrera à 20 h 30 de la MJC de Dieuze. Les inscriptions sont ouvertes dès 19 h 30. Les marcheurs pourront se désaltérer et se reposer en cours de route auprès d'un feu mais aussi participer à des petits exercices ludiques de prévention. Les participants devront obligatoirement s'acquitter des droits d'inscription, soit 2 € à partir de 16 ans et 1 € pour les moins de 16 ans. Cette inscription donne droit à une boisson, couvre une partie des frais d'assurance et de la Protection Civile. Le ticket qui sera remis à l'inscription sera réclamé pour la distribution des boissons.

Les enfants de moins de 16 ans devront obligatoirement être accompagnés par un adulte. Les jeunes de 16 à 18 ans devront être accompagnés par un adulte ou munis d'une autorisation parentale. Un rendez-vous attendu de beaucoup de fidèles depuis près d'un quart de siècle. Pour le bon déroulement de cette marche, la Protection Civile assure la sécurité des marcheurs, et des bénévoles sont postés tout au long du parcours pour indiquer l'itinéraire à suivre. La lampe de poche est indispensable, et le gilet fluo vivement conseillé.

Renseignements : MJC centre social Jacques-Prévert, impasse Madeleine,
tél. 03 87 86 97 41.

Mail : anim-mjc57260@orange.fr